À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

Plan de déplacement

École Plateau Saint-Louis

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Blainville

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

Nature-Action QUÉBEC

Avant-Propos

Le présent document a été rédigé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Il s'agit d'un outil de communication permettant de faire état de la situation du transport actif et des pistes de recommandations pour le territoire désigné. Nous espérons que la portée de ce plan permettra de rejoindre l'ensemble de la communauté et de l'encourager à utiliser le transport actif de façon courante.

À vos pieds, à vos vélos… Prêt ?

Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école Plateau Saint-Louis pour leur précieuse collaboration.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui de Québec en Forme.

NATURE-ACTION QUÉBEC remercie également pour leur collaboration le Service de police de la Ville de Blainville, les services municipaux de la Ville de Blainville et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Nous tenons également à remercier ceux et celles qui ont participé à la marche de repérage le 13 novembre 2012 :

Mme André Gosselin, directeur
Mme Sylvie Poissant, directrice adjointe
M. Jonathan Tremblay, sergent du Service de Police de la Ville de Blainville
M. David Marra-Hurtubise, chargé de projet Nature-Action Québec

Table des matières

1. ÉTAT DE LA SITUATION **4**
1.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE 4
Caractéristiques générales *4*
Caractéristiques physiques *5*
Carte 1 : Répartition géographique des élèves *6*
1.2 PORTRAIT GENERAL DU SECTEUR 7
Carte 2 : Portrait général du secteur *8*
1.3 INVENTAIRE DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET PROJETEES) POUR LE TERRITOIRE DE L'ECOLE PLATEAU SAINT-LOUIS 10
Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif *10*
Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route *11*
Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis *12*

2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTIONS **13**
Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions *13*
Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis *16*
Photos des endroits ciblés *16*

ANNEXES **21**
ANNEXE 1 22
ANNEXE 2 36
ANNEXE 3 38

1. État de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

Caractéristiques générales

Nom :	École Plateau Saint-Louis
Commission scolaire :	de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Nombre d'élèves :	550
Nombre d'employés (personnel et enseignants) :	74
Type d'école :	de quartier
Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves :	±240
Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) :	6 autobus, 1 berline et 1 minibus
Nombre de brigadiers scolaires adultes :	1
Nombre de brigadiers scolaires écoliers :	Aucun
Proportion d'élèves qui fréquentent le service de garde :	25%

Mise en contexte

L'école Plateau Saint-Louis est située sur le boulevard Curé-Labelle et elle possède un bassin d'élèves étendu dans les secteurs qui longent cette artère. Selon la direction de l'école, l'emplacement de l'école serait un facteur qui expliquerait pourquoi les parents hésitent à laisser marcher leurs enfants. Beaucoup d'enfants sont donc reconduits à l'école en voiture par leurs parents, même certains élèves ayant droit au transport scolaire. Les deux endroits très fréquentés pour débarquer les enfants sont sur la 20^{e} avenue qui borde la cour d'école et dans le stationnement des employés qui est le même que celui de l'église. À cet endroit, surtout, les voitures sont nombreuses et désorganisées. Beaucoup d'élèves et de parents circulent entre les voitures pour se rendre à l'accès de la cour d'école.

De plus, la configuration du site de stationnement rend l'entrée et la sortie des véhicules très dangereuse lors de l'heure de pointe puisque la circulation sur le boulevard Curé-Labelle est très dense. Durant la période hivernale de l'année en cours, deux accidents se sont produits dont un avec blessé, à cet endroit.

Il est donc important de trouver des moyens pour réduire le taxi parental en :

- sensibilisant les parents des élèves qui ont droit au transport scolaire à la sécurité et l'utilisation de ce moyen de transport
- en démontrant, entre autres par l'entremise de ce plan de déplacement, que beaucoup d'actions sont mises en place pour assurer la sécurité des marcheurs.

Les problématiques rencontrées à l'école Plateau Saint-Louis sont courantes et nous les retrouvons à divers degrés dans plusieurs établissements. Néanmoins, la volonté de promouvoir le transport actif sécuritaire à l'école Plateau Saint-Louis est grande. La direction souhaite que des actions soient faites pour que les parents et enfants puissent marcher en toute sécurité sur le chemin de l'école.

Caractéristiques physiques

Source : Google maps, imagerie 2013.

Note : L'école Saint-Edmond est une annexe à l'école Plateau Saint-Louis. Les élèves du préscolaire sont regroupés dans ce bâtiment.

Carte 1 : Répartition géographique des élèves

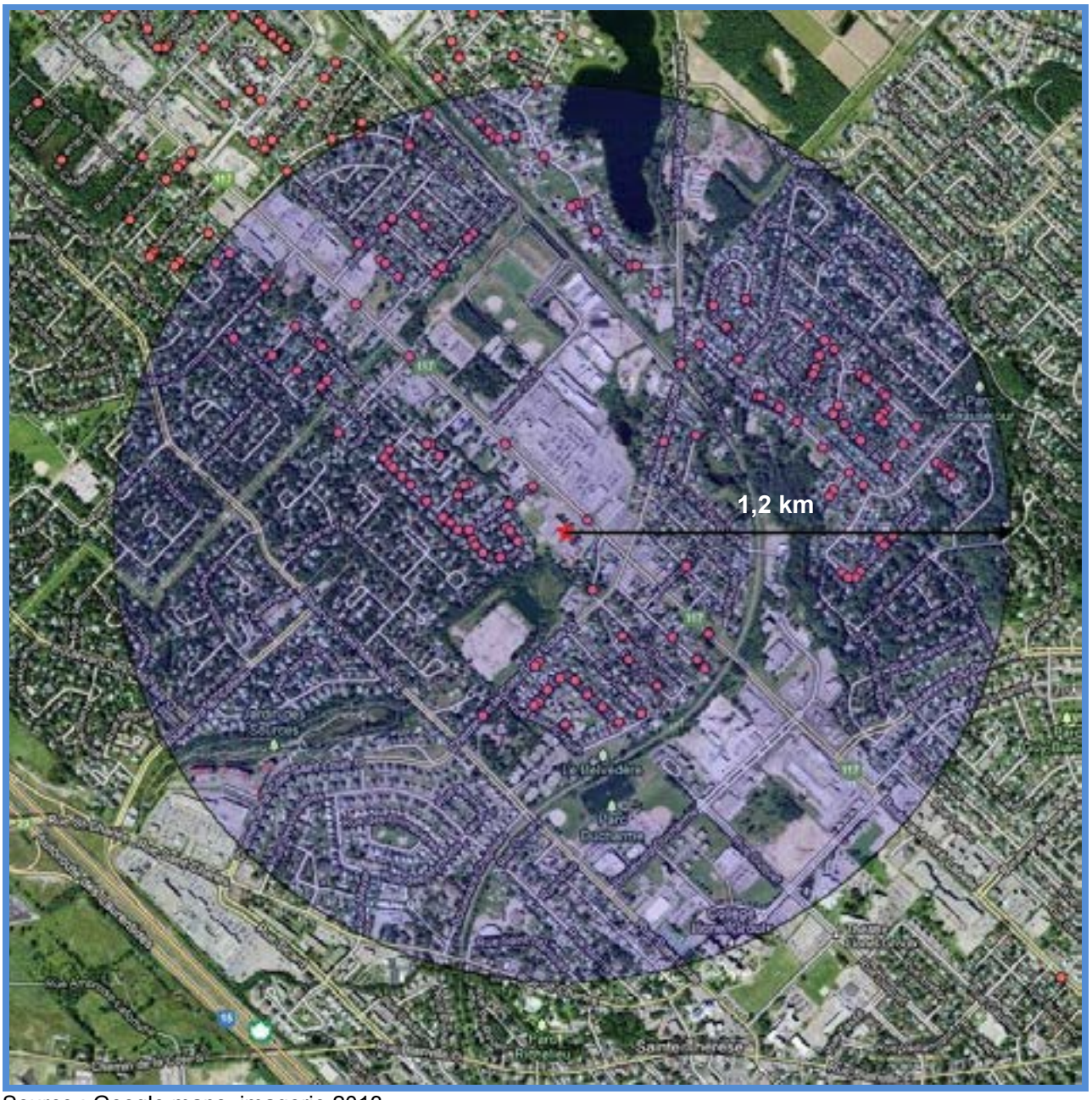

Source : Google maps, imagerie 2013.

Note : À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, la zone de marche pour les élèves du primaire est de 1,6 km à pied autour de l'école, ce qui équivaut approximativement à 1,2 km à vol d'oiseau.

Légende
: Domicile d'élève
: École

1.2 Portrait général du secteur

L'école Plateau Saint-Louis est située sur le boulevard Curé-Labelle, qui est une artère à cinq voies très achalandée lors de l'entrée et de la sortie des classes. Voici une brève description des éléments qui caractérisent le secteur (voir carte 2) :

- Un feu de circulation est positionné à environ 150 mètres au sud de l'école et il n'est pas rare que les véhicules soient arrêtés jusqu'à la hauteur de l'école lorsque le feu est rouge.
- Le volume élevé de circulation et la largeur des routes à cette intersection la rendent très dangereuse. C'est pourquoi, après avoir évalué le degré de sécurité, les brigadiers qui se trouvaient à cette intersection ont été retirés et tous les élèves demeurant à l'est du boulevard Curé-Labelle ont maintenant droit au transport scolaire.
- La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues des quartiers résidentiels autour de l'école.
- La vitesse est limitée à 50 km/ sur le chemin de la Côte Saint-Louis.
- La vitesse est limitée à 60 km/h sur le boulevard Curé-Labelle, sauf devant l'école où elle est limitée à 50km/h de 7h à 17h du lundi au vendredi de septembre à juin.
- Il n'y a aucun corridor scolaire existant. Par contre, un corridor scolaire pourrait être implanté sur le côté sud de la 20e avenue, compte tenu de la largeur de celle-ci.
- Les élèves marcheurs résidant à l'ouest du boulevard Curé-Labelle proviennent des quartiers de la 20e avenue et de celui au sud de la Côte Saint-Louis.
- Un brigadier est positionné à l'intersection du chemin de la Côte Saint-Louis et de la rue Chénier.
- La 19e avenue est un sens unique qui relie le chemin de la Côte Saint-Louis au boulevard Curé-Labelle. Un virage à droite est obligatoire pour se retrouver en direction sud sur le boulevard Curé-Labelle à la sortie de la 19e avenue.
- Le parc Blainville situé au coin du boulevard Curé-Labelle et de la 22e avenue est le seul du secteur de l'école Plateau Saint-Louis. Il est situé du côté opposé à l'école.
- Un terre-plein sépare les voies du boulevard Curé-Labelle à partir de l'intersection du chemin de la Côte Saint-Louis jusqu'à la hauteur de l'accès au stationnement de l'église. Ensuite, une voie centrale est utilisée pour le virage à gauche.
- Le stationnement de l'école est situé entre l'église et l'école. Le stationnement devant l'église est aussi utilisé par l'école et les parents au besoin.
- L'accès à la cour d'école par la 20e avenue a été aménagé afin que les élèves ne traversent plus le stationnement du personnel.
- Un parc de jeux d'eau a été aménagé en septembre 2012 sur la 20e avenue à la hauteur de la cour d'école.

Carte 2 : Portrait général du secteur

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
★ : École Plateau Saint-Louis
✦ : Brigadiers
▬ : Emplacement des corridors scolaires à prévoir

Mise en contexte

À la ville de Blainville, le transport actif est un dossier prioritaire. Depuis quelques années, en collaboration avec les écoles et avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des aménagements en faveur de la sécurité de tous ont été réalisés aux abords des écoles. Le service de police travaille étroitement en prévention auprès des écoles et des actions pour la promotion de la sécurité et du partage de la route sont effectuées chaque année, surtout au moment de la rentrée scolaire.

De plus, avec l'adoption de sa politique environnementale en novembre 2011, la Ville de Blainville entend mettre sur pied un plan d'action sur l'économie d'énergie qui intégrera entre autres l'objectif d'optimiser les déplacements des personnes en favorisant le transport actif, le transport collectif et le covoiturage. Elle souhaite aussi poursuivre les initiatives visant à réduire les émissions de GES en encourageant les modes de transport actif (marche et vélo).

Finalement, toujours dans le souci de sécuriser et rassurer les citoyens, surtout les plus jeunes, la Ville de Blainville a revitalisé le programme Parent-Secours en l'instaurant dans tous les milieux de garde familiaux affiliés avec le Centre de la petite enfance La Rose des Vents. En 2010, bénéficiant de l'habilitation sécuritaire déjà acquise par tous leurs employés, les 112 garderies en milieu familial, réparties sur l'ensemble du territoire blainvillois, sont devenues simultanément des foyers-refuges pour les enfants et aînés. La liste complète des adresses Parents-Secours ainsi que la carte se trouve en annexe du présent document.

Avec le programme *À pied, à vélo, ville active*, la ville est heureuse de pouvoir récolter les informations qui permettront de continuer de cibler les bonnes actions afin de favoriser le transport actif au sein de sa collectivité.

1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photos des interventions déjà réalisées
Le territoire de la ville de Blainville	Relance du programme « Parents-Secours » en partenariat avec les milieux de garde familiaux reconnus	Service de police et Centre de la Petite Enfance La Rose des Vents	Déjà réalisé	PARENTS-SECOURS
20e avenue	Corridor scolaire dont les principales caractéristiques sont : -Un sentier délimité au sol sur chaussée partagée -Une signalisation clairement indiquée -Une interdiction de stationner en tout temps du côté du sentier -Un déneigement prioritaire	Administration municipale	Printemps 2013	
Terrain de l'école	Révision de la signalisation aux abords des écoles	Commission scolaire	Annuellement	
Terrain de l'école	Aménagement du sentier piéton à côté du stationnement du personnel adjacent à la 20e avenue	Commission scolaire	Déjà réalisé	

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photo
Le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Campagne de sensibilisation « M'as-tu vu ? » pour le respect de la signalisation en zone scolaire de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)	Commission scolaire et service de police	Annuellement en février	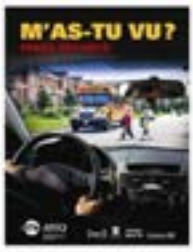
Le territoire de la Ville de Blainville	Campagne de sensibilisation « Je marche en sécurité pour ma santé » pour réduire le taxi parental entre le domicile et l'école	Service de police	Déjà réalisé	
Le territoire de la Ville de Blainville	Promotion de la campagne La rue pour tous. Le service de police distribuera de l'information devant chaque école de Blainville pour sensibiliser les usagers de la route à la courtoisie et la sécurité entre automobilistes, cyclistes et piétons.	Service de police	Printemps 2013	

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis

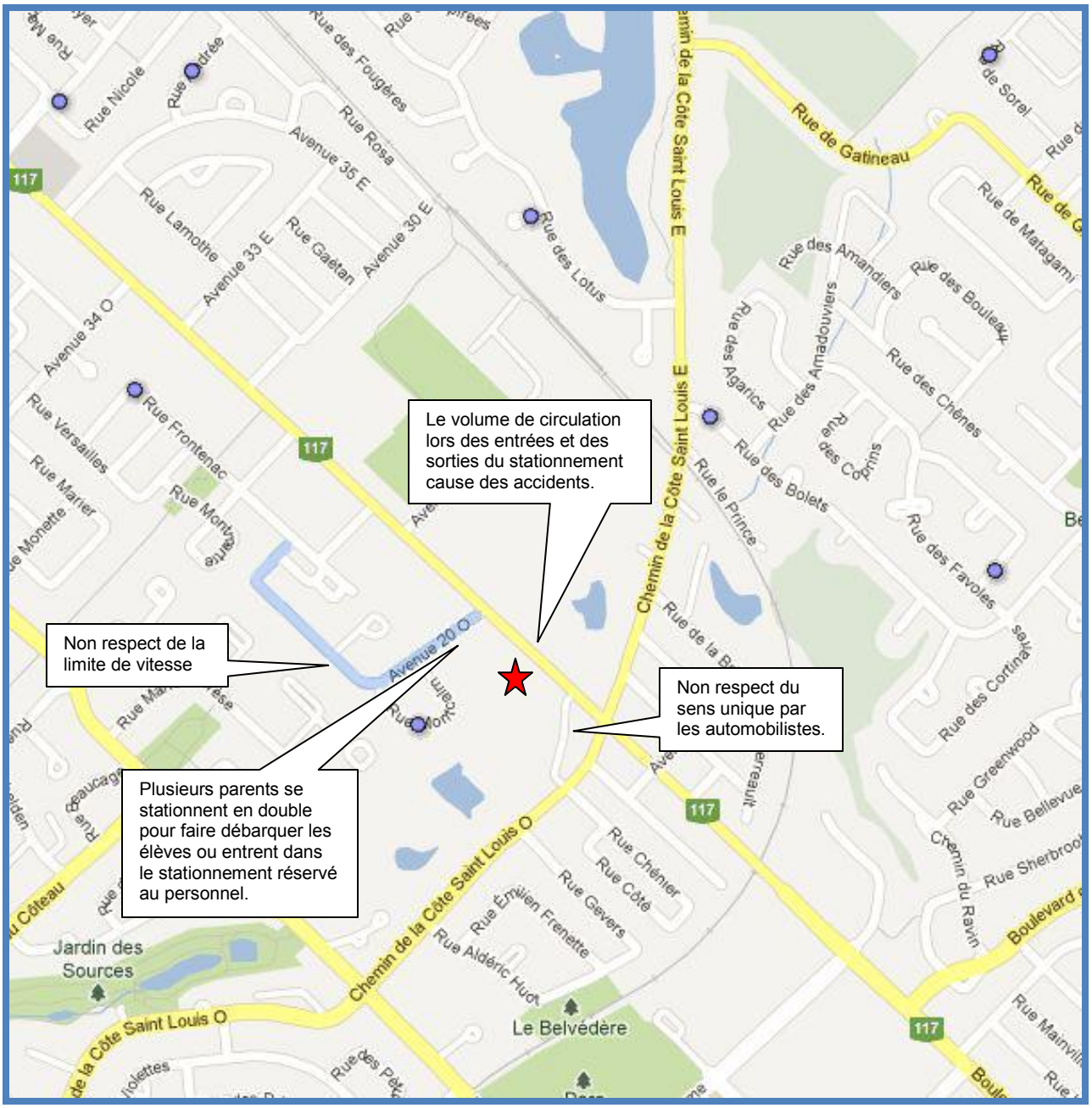

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende

★ : École Plateau Saint-Louis

● : Parents-Secours

▬ : Emplacement des corridors scolaires à prévoir

▭ : Enjeux

2. Enjeux et pistes de solutions

Les pistes de solution ci-dessous ne concernent que le territoire à proximité de l'école. Elles sont le fruit des réflexions provenant des travaux lors des rencontres entre les différentes organisations concernées et des constats observés par les acteurs lors de la marche de repérage. Ces pistes de solutions ne sont en aucun cas définitives; il s'agit de recommandations.

Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
1	2	20e avenue	Améliorer la visibilité des élèves marcheurs sur les rues fortement empruntées par ceux-ci.	Informer et inciter les élèves marcheurs à utiliser les trajets scolaires sécuritaires.	Aménager un corridor scolaire qui sera identifié clairement par des panneaux de signalisation. Ce corridor aura la particularité de posséder un sentier clairement identifié pour les élèves sur la chaussée, avec une interdiction de stationner sur ce côté de rue durant la l'année scolaire, et d'être déneigé en priorité. Le sentier devrait être tracé du coté sud de la 20e avenue.	
3		Zone d'arrêt interdit sur la 20e avenue entre la zone de stationnement 15 minutes et la rue Montcalm.	Plusieurs parents se stationnent en double pour faire débarquer les élèves ou entrent dans le stationnement réservé au personnel.		Revoir la nécessité de la zone arrêt interdit depuis les travaux d'aménagement du parc de jeux d'eau afin d'allonger la zone de stationnement 15 minutes.	

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	**Municipalité**	**Service de police**
4	**5**	20e avenue	Plusieurs automobilistes ne respectent pas la signalisation (vitesse 30 km/h et arrêts).		Installation d'un afficheur de vitesse à l'énergie solaire.	Accentuer les opérations radar près de l'école
6		19e avenue	Non respect du sens unique par les automobilistes.			Accroître la surveillance policière.
7	**9**	Entrée du stationnement de l'église et de l'école sur le boulevard Curé-Labelle	Le volume de circulation lors des entrées et des sorties du stationnement cause des accidents.	Continuer de sensibiliser les parents à laisser leurs enfants prendre l'autobus.	Réitérer la demande au MTQ afin qu'il aménage une zone quadrillée d'interdiction d'arrêt devant la sortie du stationnement tel qu'il en existe devant d'autres commerces situés près d'un feu de circulation sur le boulevard Curé-Labelle.	
8	**10**			Sensibiliser les parents à utiliser le débarcadère sur la 20e avenue.	Allonger le terre-plein afin de forcer le virage à droite.	
11		Intersection de la 20e avenue avec la rue Montcalm	Visibilité des piétons.		Ajouter un marquage au sol pour la traverse des piétons.	

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
12	Débarcadère d'autobus	Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde après 17h peuvent utiliser le débarcadère d'autobus. Cependant, le sens unique du débarcadère n'est pas toujours respecté.	Sensibilisation des parents à la problématique en continuant d'expliquer le fonctionnement du débarcadère.		
13			Revoir la signalisation pour mettre en évidence le sens unique et l'interdiction d'entrée.		

Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis

Source: Google maps, imagerie 2013.

Légende

- ★ École Plateau Saint-Louis
- 2 Pistes de solutions* - Municipalité
- 2 Pistes de solutions* - École et commission scolaire
- 2 Pistes de solutions* - Service de police
- Corridor scolaire projeté

*Le numéro correspond au numéro de la piste de solution (voir Tableau 3).

Vue de l'accès à la cour d'école à partir de la 20e avenue. À gauche, le parc des jeux d'eau et à droite le stationnement des employés.

Vue de la 20e avenue vers le boulevard Curé-Labelle. La chaussée est large.

Deuxième intersection de la rue Montcalm et de la 20e avenue. Piste de solution pour augmenter la visibilité des piétons : le marquage au sol d'une traverse piétonnière.

Vue de la 20e avenue. Le corridor scolaire projeté se trouverait à la gauche de la chaussée.

Zone d'interdiction d'arrêt et débarcadère des parents sur la 20e avenue.

Vue du stationnement de l'église et de l'école.

Vue de la 19e avenue en direction du chemin de la Côte Saint-Louis. Une seule des quatre voitures n'est pas stationnée dans le sens inverse du sens unique. Lors de la marche de repérage, nous avons observé plusieurs voitures qui roulaient en sen inverse.

Débarcadère des autobus devant l'école. Nous pouvons apercevoir l'interdiction d'entrée à cause du sens unique du débarcadère.

Vue du stationnement de l'église et de l'école.

Annexes

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 2
Carte et liste des adresses Parents-Secours

ANNEXE 3
Fiche de suivi

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE PRIMAIRE Plateau Saint-Louis

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Blainville
Novembre 2012

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Table des matières

INTRODUCTION **24**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS **25**

1. ÉTAT DES LIEUX 26

1.1 Emplacement de l'école *26*

1.2 Environnement urbain *27*

1.3 Stationnement existant *28*

2. RECOMMANDATIONS 30

3. ÉQUIPEMENTS 31

3.1 Types de supports recommandés *31*

3.2 Autres recommandations *31*

4. RECOMMANDATIONS GENERALES 32

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *32*

REFERENCES 32

ANNEXES **33**

A) PROCEDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS 34

B) PREVENTION DU VOL 35

C) PROMOTION 35

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École Plateau Saint-Louis

28 février 2013

Adresse: 425, boulevard du Curé-Labelle
Blainville, Québec
J7C 2H4

Contact : Monsieur André Gosselin, directeur
Madame Sylvie Poissant, directrice adjointe

Nombre d'élèves : 550

Nombre d'employés: 74

Date de la visite : vendredi 13 novembre 2012

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 20 places de stationnement vélo.

Nombre de places totales recommandé : entre 30 et 110 places.

Résumé des recommandations :

- ajout de places de stationnement vélo ;
- remplacement des supports à vélos inadéquats ;
- entretien du site du stationnement ;
- installation de repères visuels.

Visite effectuée par : David Marra-Hurtubise
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC, J7J 1P3
450-437-7320 ou meapav.laurentides@nature-action.qc.ca

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'école Plateau Saint-Louis est située sur le boulevard Curé-Labelle. Un parc se trouve du côté opposé du boulevard Curé-Labelle à moins de 500 mètres de l'école. Tous les élèves qui résident à l'opposée du boulevard Curé-Labelle ont droit au transport scolaire. Les élèves marcheurs proviennent du secteur de la 20e avenue et du secteur du chemin de la Côte Saint-Louis Ouest.

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

1.2 Environnement urbain

Une piste cyclable, la Route Verte 2, passe près de l'école. Cependant, elle n'est pas utilisée par les élèves puisque ceux qui demeurent du côté Est du boulevard Curé-Labelle ont droit au transport scolaire.

La carte du quartier suivante illustre les pistes cyclables ainsi que les passages piétonniers existants.

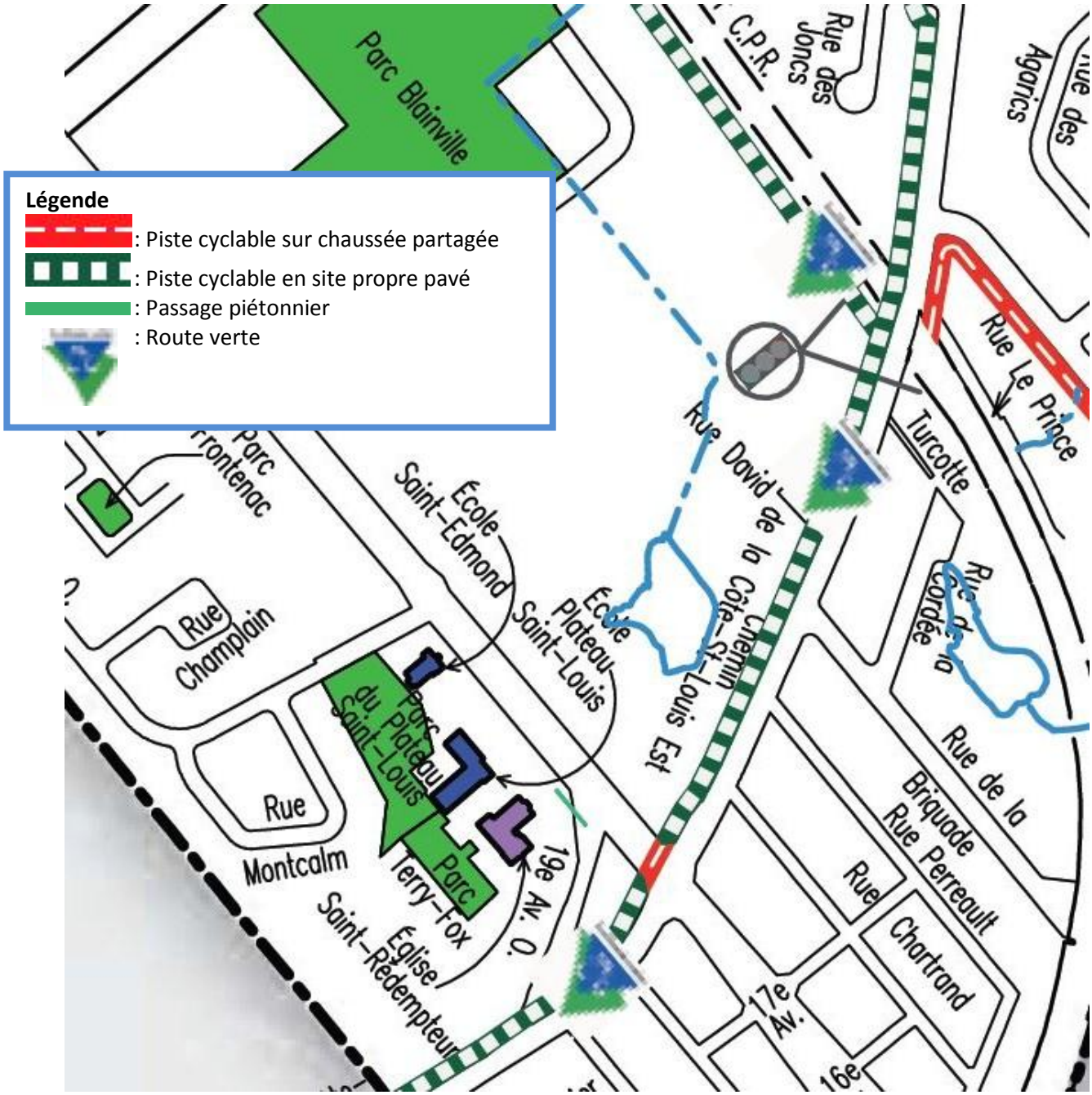

Source : Carte du réseau cyclable de Blainville, 2010, http://blainville.ca/citoyens/cartographie/

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, il a été constaté que:

- l'école possède 20 places de stationnement vélo situées sur le gazon devant l'école. Les supports sont adjacents à la clôture qui sépare le terrain du stationnement du personnel;

- les supports, de type barrière, sont en bon état, mais ne sont pas ceux recommandés par Vélo Québec;
- les supports sont enchaînés à la clôture adéquatement;

- les trois vélos présents étaient cadenassés aux supports adéquatement;

- les supports sont solidement ancrés sur la surface bétonnée;
- selon la direction, il n'y a pas d'incident de vandalisme ou de vol. L'emplacement près de la fenêtre du secrétariat a un effet dissuasif;

- 113 élèves n'ont pas droit au transport scolaire;
- les élèves à pied ou à vélo proviennent du quartier de la 20^{e} avenue ou du quartier au sud du chemin de la Côte Saint-Louis;
- à l'automne, une accumulation importante de feuilles d'arbres reste prise autour des supports;

- il n'y a aucune indication ni repère visuel pour indiquer le stationnement vélo.

2. Recommandations

Nature-Action Québec recommande :

- d'augmenter le nombre de places entre 30 et 115 puisque, selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 pour 10 à 40 employés;
- d'ajouter ces places sur le site existant puisqu'il y a assez d'espace;
- d'entretenir le site et d'enlever les feuilles à l'automne;
- d'installer des repères visuels pour le corridor cyclable ainsi que pour le ou les stationnements vélo;
- de distribuer de l'information sur l'utilisation des supports à vélo.

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7

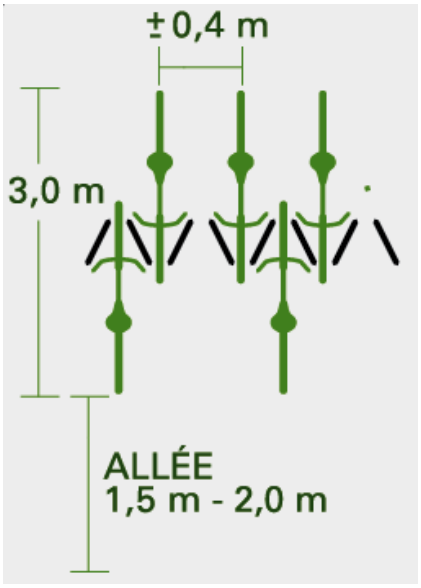

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école de l'Envolée à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo, notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs; par contre, en cas de vol récurrent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Mode d'emploi stationnements pour vélos :
www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

a) Procédures pour l'acquisition de supports

Voici quelques pistes à explorer pour financer vos prochaines installations.

1. Le Fond ÉCO-IGA offre la possibilité de déposer une demande de financement pour tout projet qui vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement, incluant les transports durables. Pour être mis au courant du prochain appel à projets en janvier 2013, suivez le lien suivant : http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/2-formulaires-projet-regulier/

2. Les caisses Desjardins offrent des dons et commandites. Pour une demande : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

3. La Fondation Jeunes-Projet offre une subvention d'un maximum de 500$ pour des projets de nature environnementale. Le projet doit être présenté et fait par les jeunes. Il y a donc une possibilité de faire participer des groupes sportifs ou environnementaux de l'école pour obtenir cette subvention. Visitez l'adresse suivante : http://www.jeunes-projet.qc.ca/dev/p_progrUMAV.php

4. Opération enfant soleil offre des subventions dont l'appel d'offre annuel se fait entre le 1er septembre et le 15 octobre. Visitez : http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/demande-doctrois/informations-generales-et-periodes-dappel-de-projets

b) Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le cadenas en U est le modèle le plus recommandé.

- Attacher la roue avant avec le cadre au support.
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement.
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle).

Optimiser l'utilisation des râteliers :

Afin d'optimiser ce type de support, l'idéal est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous : le côté où se trouve le dispositif de verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

c) Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école sur cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Annexe 2
CARTE ET LISTE DES ADRESSES PARENTS-SECOURS

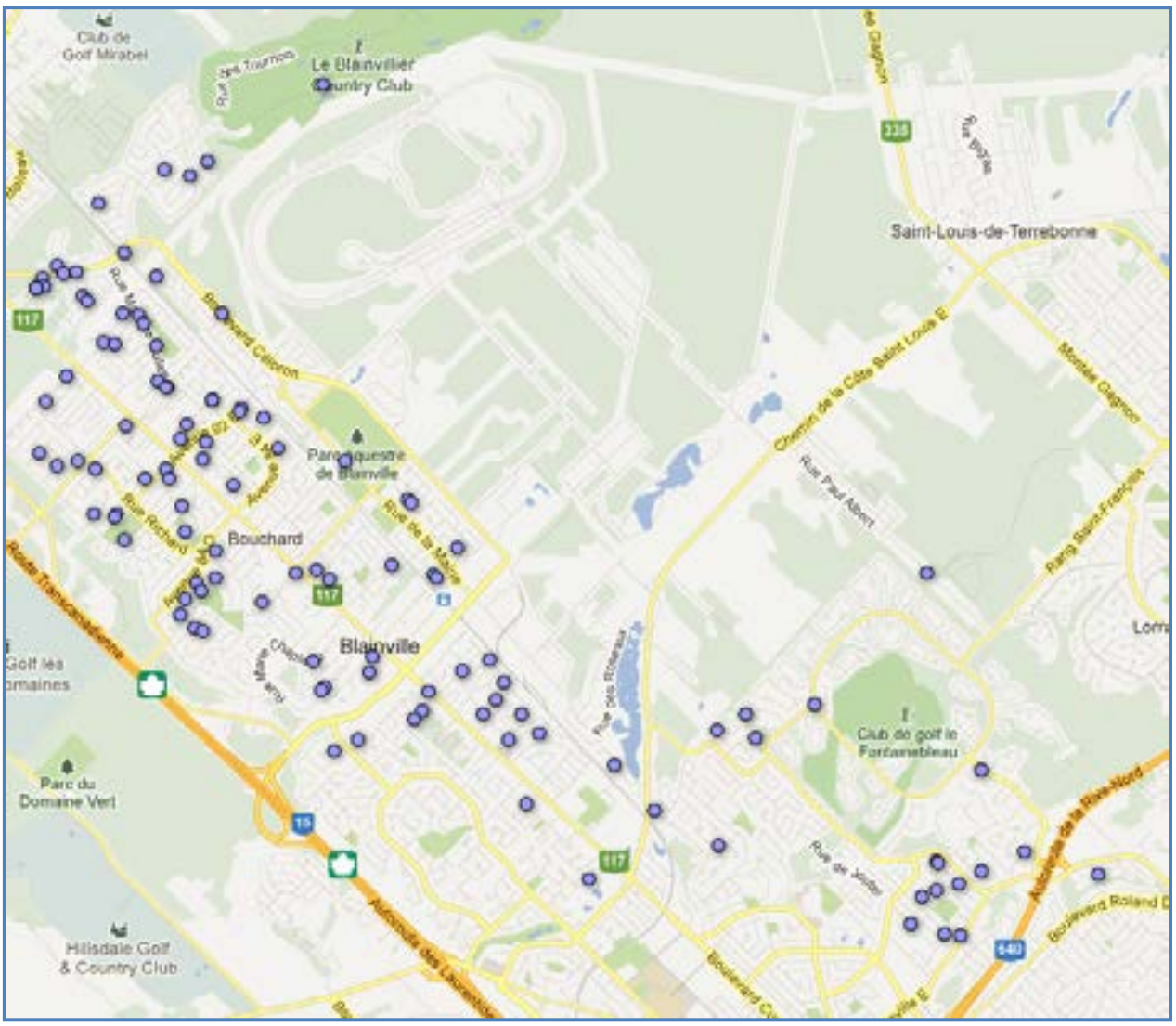

175, boul. de Fontainebleau, Blainville, J7B 1Y5	21, rue Dumont, Blainville, J7B 1G7
59, des Grives, Blainville, J7C 3M1	67, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
72, rue de L'Artois, Blainville, J7C 4P8	142, boul. des Châteaux, Blainville, J7B 1K9
2, rue Michel-Duclos, Blainville, J7B 1N6	21, 46e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1L3
40, 46e Avenue Est, Blainville, J7C 1L2	50, rue de Talcy, Blainville, J7B 0A2
1, rue Claude-Jutras, Blainville, J7C 5K5	18, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
39, rue Andrée, Blainville, J7C 3M3	35, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
152, rue du Blainvillier, Blainville, J7C 4X9	1099, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8
1, rue George-Heriot, Blainville, J7C 0G9	43, rue des Verdiers, Blainville, J7C 5V5
1426, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4	1368, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3
5, 37e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z4	13, rue Marie-Hypolite, Blainville, J7C 4H7
21, 53e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1M7	5, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
11, rue des Jonquilles, Blainville, J7C 2Z9	189, rue Paul Albert, Blainville, J7E 4H5

23, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	89, 56e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1N2
31, rue Daniel, Blainville, J7C 1W2	717, rue Alcide-Sauvé, Blainville, J7C 5S9
21, des Camelias, Blainville, J7C 4T4	7, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
27, rue des Chardonnerets, Blainville, J7C 6A4	59, des Ducats, Blainville, J7C 5B5
53, 39e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z1	37, 101e Avenue Est, Blainville, J7C 0J8
64, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7	5, rue Paul-Émile Borduas, Blainville, J7C 4W3
6, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P1	27, rue des Grives, Blainville, J7C 1Y8
25, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	49, Jean Dallaire, Blainville, J7C 4T6
65, rue des Grives, Blainville, J7C 3M1	59, 101e Avenue, Blainville, J7C 4X5
26, rue Yvon-Cousineau, Blainville, J7B 1S5	49, rue des Forges, Blainville, J7C 1S1
1416, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5N8	5, rue des Nénuphars, Blainville, J7C 5V3
53, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1C3	16, 92e Avenue Ouest, Blainville, J7C 3T8
13, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9	7, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9
1032, rue de la Mairie, Blainville, J7C 3B7	26, rue Hector-Maisonneuve , Blainville , J7A 0A2
5, rue des Sorbiers, Blainville, J7C 5E4	34, Georges Hériot, Blainville, J7C 0G9
606, rue Frontenac, Blainville, J7C 3A4	20, rue Anne-Hébert, Blainville, J7C 4P1
1380, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3	1434, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4
1093, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8	88, Marie Chapleau, Blainville, J7C 1N1
26, rue du Voltigeur, Blainville, J7C 5P4	61, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7
1, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1Z7	18, rue des Deniers, Blainville,
35, chemin du Musée, Blainville, J7C 3Q7	37, rue des Girolles, Blainville, J7C 5W7
6, rue des Bolets, Blainville, J7C 5E8	87, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0G6
21, rue Ambroise-Filion, Blainville, J7B 1V1	1341, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R1
1247, rue Jacques-Desrosiers, Blainville, J7C 3B2	25, Jean Marc Dansereau, Blainville,
67, rue Bruchési, Blainville, J7B 1C5	18, 66e Avenue Est, Blainville, J7C 1P3
25, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5P3	1402, boul. Céloron, Blainville, J7C 5N8
1301, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6	747, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, J7C 2K2
94, 56e Avenue, Blainville, J7C 1N1	37, rue Paul-Mainguy, Blainville, J7C 5S7
27, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P2	1180, rue Vianney, Blainville , J7C 3P9
42, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 4Z7	19, de Vaudreuil, Blainville, J7C 4A8
25, rue De Vaudreuil, Blainville, J7C 4A4	103, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1H7
265, rue de la Sarre, Blainville, J7B 1Y6	17, rue Louise-Carrier, Blainville, J7C 4R2
47, rue Jean Marc Dansro, Blainville, J7C 4M3	28, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R4
15, rue Françoise-Loranger, Blainville, J7C 4W6	12, rue de Varennes, Blainville, J7B 1H9
8, 70e Avenue Est, Blainville, J7C 1R3	1207, boul. Céloron, Blainville, J7C 4Z1
33, rue des Dinars, Blainville, J7C 5R3	34, 46e Avenue Ouest, Blainville,
1365, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6	72, rue Montcalm, Blainville, J7C 2R6
26, rue de Sorel, Blainville, J7B 2A2	1, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5L2
71, rue des Liards, Blainville, J7C 0C4	48, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
40, rue Marcel-Vidal, Balinville, J7C 5M9	39, rue Yves-Tessier, Blainville, J7C 5W9
1251, rue Richard, Blainville, J7C 3J5	14, rue Marcel-Dubé, Blainville, J7C 4W4
44, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R6	8, rue de Cherbourg, Blainville, J7C 5K1
8, 69e Avenue Est, Blainville, J7C 1R1	2, rue Albert-Dreux, Blainville, J7C 4Z6
10, 54e avenue Ouest, Blainville, J7C 1M9	13, rue de la Charente, Blainville, J7C 4M4
35, place Louis-Hémon, Blainville, J7C 3L5	

Annexe 3

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre

Diffusion du plan de déplacement :
École :_ Transmis_le__/__/20XX____par _____
au CÉ__du__/__/_____

Personne ressource école : _____
Autorités municipales :_____
Commission scolaire : _____
Service de police :_____
Autre(s) : _____

Adoption du plan de déplacement par les partenaires (date) :_____

Suivi des recommandations : rencontres et discussions ou demandes :
Conseil d'établissement :_____
Avec groupe de parents :_____
Avec les autorités municipales :_____
Avec la commission scolaire : _____
Avec le service de police :_____
Autre(s) : _____

Interventions en aménagements pour favoriser la marche et le vélo :
Aux abords de l'école :_____
_____
_____

Nombre de supports à vélo : _____
Achetés par (ex. commission scolaire, école) : _____Date :_____
Installés par (ex. la commission scolaire) : _____Date : _____

Activités de sensibilisation et de mobilisation en lien avec le transport actif planifiées ou réalisées :
- Avec les élèves :_____
- Avec les parents :_____
- Avec l'équipe-école : _____
- Autre(s) : _____